

Compte-rendu du 2^{ème} Conseil d'école du 05 mars 2021
de l'école primaire Ferdinand Buisson

Présents :

Directrice : Mme Jocelyne Girard

Enseignants : Mr Laurent Viaud, Mmes Marion Lecygne, Patricia Cahu, Céline Huon, Karine Rigommier, Carole Poulizac, Louiza Haddad, Emilia Lepelletier, Delphine Rohmer, Sandrine Dubois, Laetitia Beis-Fougère, Laetitia Hallet

Représentants de la mairie : Mme Bérengère Le Vasseur (Adjointe au maire), Mme Corinne Savary (Conseillère municipale)

Parents délégués CAAPE : Coralie Marchal, Anne Abou Mrad, Hanane Lahlou, Laure Derome, Laetitia Dion, Anne Duchassaing, Pauline Duparcq

Parents délégués FCPE : Mmes Naoual Sahraoui, Nadia Kliti, Denise Daigne, Samira Tanfour, Nathalie Nait Mouloud.

Excusées : Mme Natacha Charton (IEN), Mmes Marie Ingold, Perine Anglade

1 - Cadre institutionnel

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2021 est stable

Effectifs Prévisionnels : CP : 51 ; CE1 : 81, CE2 : 56 ; CM1 : 63 ; CM2 : 54

Soit un total de 305 élèves au total. Moyenne par classe de 25,4 élèves.

LSU (Livret Scolaire Unique)

Le livret du 1^{er} semestre est disponible depuis fin janvier, celui du 2^{ème} semestre le sera à la mi-juin.

Pour ceux qui auraient perdu leur code d'accès, Mme Girard peut faire une manipulation dans l'application afin de renvoyer les codes par mail aux parents.

La directrice constate encore que trop peu de parents se sont connectés au site pour consulter le LSU de leur enfant voire pour certains pas du tout.

C'est le seul outil de suivi des acquis des enfants. Il n'y a plus de diffusion papier.

Protocole sanitaire

Mme GIRARD rappelle que les entrées et les sorties de l'école sont en horaires décalés dû au contexte sanitaire actuel afin que les enfants n'arrivent et ne partent pas tous en même temps. **Elle demande expressément que les parents respectent ces horaires.**

Nous venons d'apprendre qu'il ne sera plus possible de remplir les bidons de gel hydroalcoolique qui sont dans les classes. Il n'y aura que ceux à l'entrée de l'école qui seront réapprovisionnés.

Le gel dans la classe est utilisé par les élèves principalement au retour de la récréation.

Les enfants devront se laver les mains à l'eau et au savon aux lavabos disponibles.

Il faut savoir qu'il y a que deux lavabos (1 à chaque extrémité du couloir) et des lavabos dans les toilettes.

Si 300 enfants doivent se laver les mains avant de retourner en classe c'est autant de temps en moins pour les apprentissages. Autant dire difficilement gérable.

A la suite du Conseil d'école, Madame Le Vasseur a fait le nécessaire. Les classes disposent à nouveau de gel hydroalcoolique.

Une fermeture de classe peut être effectuée sur décision de l'ARS et du médecin de l'Inspection académique si un enfant est un cas avéré de variant Brésilien ou Sud-Africain. Pour les autres variants (Anglais ou COVID19), il faut 3 cas avérés dans une même classe.

Sont considérés comme cas contact les enfants qui auraient pu côtoyer le cas positif durant le temps du déjeuner. Temps durant lequel les enfants enlèvent le masque.

Les autres enfants qui respectent les règles sanitaires et qui gardent leur masque ne sont pas considérés comme des cas contact.

Les enseignants ne sont pas considérés comme cas contact car ils gardent leur masque durant toute la journée.

Protocole gestion de conflits

En cas de dispute entre élèves, l'enseignant gère la situation et demande l'appui de la Directrice si besoin.

Lorsque la dispute ne se règle pas ainsi, la méthode PIKAS est utilisée.

C'est une méthode non blâmante, de préoccupation partagée, qui fait appel à l'empathie des élèves. Le but est d'apaiser les tensions. Il n'y a pas de sanction.

Le Pôle de gestion des conflits de la circonscription vient en renfort sur demande de la directrice. 2 à 3 entretiens très courts avec les enfants durant 2 semaines sont effectués par des enseignants formés à la méthode, venant d'autres établissements qui interviennent pour gérer le conflit. A la suite de ces entretiens, ces enseignants rencontrent l'équipe enseignante de l'école pour l'informer de l'issue du conflit.

Si la situation ne s'améliore pas malgré les tentatives de résolution du conflit, il peut être fait un signalement aux services sociaux et au procureur de la République.

Prise en charge de la difficulté scolaire

Une psychologue est présente dans l'école le jeudi de 10 h à 16 h. Elle peut faire passer des bilans de compétences aux élèves avec l'accord des parents.

Il y a un Maître E (RASED) qui intervient également dans des écoles de Meudon la forêt. Elle travaille avec quelques enfants en difficultés sur les niveaux CP et CE1.

Ensuite, nous avons évoqué les différents moyens dont l'école disposait face à des enfants très perturbateurs et notamment empêchant le bon déroulement du travail en classe.

Mme Girard nous a expliqué que si le personnel encadrant n'a pas la possibilité de gérer le problème en interne, une réunion est organisée entre l'enseignant, la directrice, les parents concernés, la psychologue scolaire et le médecin scolaire pour ouvrir le débat et mettre en place des actions avec l'accord et le soutien des parents.

Et si les parents ne coopèrent pas, la situation reste statu quo.

Autres points :

Mme GIRARD souhaite clarifier un point à l'attention des parents. Cette année, Mme Girard gère une classe de CE2 le lundi et le mardi toute la journée. Elle n'est donc pas disponible ces jours-là pour des questions d'ordre général ou personnel lié à la gestion de l'école. Les mails envoyés sont traités les jeudis ou les vendredis selon l'emploi du temps disponible.

La mairie a décidé de réduire le budget alloué à l'école de 5 euros par enfant soit environ plus de 1 500 euros pour l'achat de fournitures diverses nécessaires à l'activité pédagogique.

De plus, les fournitures devront désormais être achetées dans un catalogue de produits Eco Label auprès de fournisseurs avec un impact à la hausse du prix des articles.

Or, par exemple les feutres type VELLEDA et les cartouches d'encre ne sont pas Eco Label et non disponibles dans le catalogue. Les cahiers proposés sont avec couvertures cartonnées (plus fragiles) et uniquement en trois couleurs au lieu de cinq couleurs nécessaires. Cela pose des problèmes de fonctionnement par le manque de fournitures et demande aux enseignants de revoir la logique pédagogique appliquée aux matériels.

Mme LE VAVASSEUR répond que la mairie s'est engagée à accompagner les écoles dans cette transition écologique et il lui semble qu'une liste de fournisseurs a été établie pour commander le matériel nécessaire. Elle revient vers Mme Girard pour lui transmettre cette liste.

Elle indique en outre que si du matériel n'est pas dans le catalogue, il y a toujours possibilité de commander hors catalogue Eco Label sous réserve de dérogation de la mairie.

2 – Vie de l'école

PISCINE

4 classes ½ sont allées à la piscine depuis le 28 septembre 2020.

CPA, CE1A et les CE1 du double niveau sont allés à Vélizy

CPB, CE1B sont allés à Sèvres

Les deux dernières séances ont été annulées à cause du nouveau protocole sanitaire.

CPC et CP de Mme Hallet n'ont pas pu commencer les cours de piscine.

EPS

Depuis le retour des vacances d'hiver, tous les cours d'EPS ont lieu dans la cour.

Cycle actuel : Trottinette et vélo pour toutes les classes sauf pour les CM2 qui s'initient au biathlon.

Aurélien (l'animateur sportif) est d'accord pour faire un cycle vélo pour les CM2 qui n'ont pas pu l'avoir l'année dernière afin qu'ils obtiennent le permis vélo. Celui-ci aura lieu lors du prochain cycle, après les vacances d'avril.

Classe externée

La classe externée ne pourra pas avoir lieu cette année. Le budget de 20 000 euros devrait servir à faire des sorties pédagogiques. Or, le contexte sanitaire et le plan Vigipirate ne permet aucune sortie pour le moment.

De plus, si les enseignants veulent organiser une sortie il faudrait en demander l'autorisation plusieurs semaines à l'avance. Le délai est très court pour organiser quoi que ce soit mais les enseignants réfléchissent à des possibilités.

Les autres projets

Atelier Préhistoire - intervention de Mme LACAZE pour les CE2. Des peintures au fusain ont été faites ainsi que des colliers percés avec un silex.

Médiathèque de Chaville :

Les incorruptibles : CPA, CPB, CPC, CE1A, CE1B, CP/(CM2)

Le Moyen-Age : CE2A, CE2B

Visite- lecture : CE1/CE2 et (CP)/CM2

Les élèves ont pu emprunter des livres.

CUBE

La classe de Mme HALLET participe au projet « Connectons nos écoles » avec le centre culturel le CUBE d'Issy les Moulineaux. Les élèves travaillent sur l'intelligence artificielle et la place des objets connectés dans le quotidien. Ils vont fabriquer 5 objets connectés qu'ils présenteront grâce à une publicité réalisée par leur soin.

Une restitution des travaux aura lieu le 15 juin 2021 à Issy les Moulineaux.

Coopérative scolaire

Le montant de la coopérative s'élève à 3 609 euros.

La coopérative a financé le concours Kangourou, les abonnements aux revues et du petit matériel pour les classes.

3 - Questions à la mairie

Il est prévu la fourniture de 2 tableaux numériques. Toutes les classes de l'école seront alors équipées de tableaux numériques.

L'école sera également dotée d'un appareil photo.

Sécurité dans la cour actuelle

Actuellement des barrières métalliques sont installées dans la cour pour y attacher les rubans de signalisation rouge et blanc afin de séparer la cour en plusieurs zones pour limiter les contacts entre élèves pendant les récréations.

Or ces barrières métalliques sont dangereuses et inadaptées aux cours de récréation.

En effet, un enfant s'est déjà blessé près de l'œil à cause de ces barrières et a dû aller à l'hôpital pour se faire recoudre.

- Quelle autre solution propose la mairie pour attacher les rubans de signalisation et garantir la sécurité des enfants ?
- C'est un point à traiter en urgence. Les récréations ont lieu 3 fois par jour, tous les jours de la semaine, donc autant de fois de risques d'avoir d'autres accidents.

Travaux

Une réunion avec les associations de parents d'élèves aura lieu le 16 mars 2021 où sera présenté le projet de la future cour de l'école.

Le projet a été décalé en septembre pour des raisons budgétaires. Les travaux dureront environ 18 mois. Ils débuteront par la construction d'un bâtiment d'un côté de la cour puis d'un autre bâtiment de l'autre côté puis ensuite il y aura la destruction des toilettes actuelles et enfin une cour « Oasis ».

4 – Questions des parents

Procédure pour joindre la psychologue scolaire (FCPE)

Les parents désirant contacter la psychologue scolaire peuvent déposer un courrier dans la Boîte aux lettres de l'école à l'intention de Stéphanie ALDUC ou envoyer un mail à stephanie.alduc@ac-versailles.fr.

Il n'est pas possible de la contacter par téléphone.

Quand les jeux avec des ballons en mousse seront-ils autorisés ? (CAAPE)

Les ballons ne sont pas autorisés dans le contexte sanitaire actuel. De plus, les ballons en mousse ne sont pas Eco Label.

Avez-vous des informations sur les tests salivaires pour les enfants de l'école (FCPE)

Les tests seront lancés sur décision de l'ARS et de la Directrice Académique en fonction de la situation de l'école si plusieurs cas sont détectés.

Si les tests doivent être effectués, l'autorisation des parents sera alors obligatoire.

La mise en place de ces tests implique beaucoup d'administratif. Madame l'Inspectrice a demandé de l'aide à la mairie pour la gestion administrative de ces tests.

Mme LE VAVASSEUR précise que la mairie sera là pour aider.

Du fait que les sorties pédagogiques ne peuvent avoir lieu, n'est-il pas possible de faire venir des intervenants extérieurs ? (CAAPE)

Cela paraît difficile. Il faudrait déjà trouver quels intervenants faire venir. Puis l'organisation d'une intervention dans le contexte sanitaire actuel est particulièrement compliquée.

Est-il possible d'afficher sur les portes de l'école les absences des enseignantes et la durée de l'absence ? (CAAPE)

Les absences programmées sont écrites dans le cahier de correspondance. Les enseignants peuvent envoyer des mails également aux parents. Pour les absences pour maladie, nous ne sommes au courant en général que le jour même donc difficile à prévoir.

La séance en visioconférence est levée à 19 h 45.

Secrétaire de séance

Nathalie Nait Mouloud (FCPE)